

LA RESTAURATION

Toute la restauration est assurée exclusivement par le personnel de l'équipe Cuisine.

**UNE CUISINE « FAMILIALE »
POUR LE PLAISIR GUSTATIF DES RESIDANTS**

Les repas

Les repas sont des moments privilégiés dans la vie des Résidants, car ils permettent l'échange, le partage mais aussi de se nourrir convenablement et suffisamment.

Le petit déjeuner

Il est servi dans les chambres entre 8 heures 15 et 9 heures et permet au personnel de s'assurer de l'état de santé de chaque Résidant.

Les repas de midi et du soir en salle à manger

La règle pour le repas de midi est de venir partager le repas en salle à manger avec les autres Résidants.

Une tenue correcte est demandée à tous.

Le personnel amène et raccompagne les Résidants qui ont des difficultés de locomotion.

Le repas du soir est servi à 18 heures 50 en salle à manger.

En cas de maladie

Seul(e), l'infirmier(e) de service est habilité(e) à demander à la cuisine qu'un plateau repas soit monté dans la chambre d'une personne souffrante.

La commission des menus

Autour de l'adjoint de direction, elle permet aux Résidants qui le souhaitent de donner leur avis quant à l'élaboration des menus.

Le plaisir gustatif des Résidants y est pris en compte au même titre que les exigences diététiques.

L'hygiène alimentaire

La méthode HACCP de maîtrise des risques est appliquée.

L'Institut Pasteur pratique mensuellement des prélèvements de contrôle dans nos locaux.